

Jean-Pierre Sueur a demandé ce jeudi 29 mars au Premier ministre ce qu'il comptait faire pour empêcher une vente aux enchères d'instruments de torture prévue pour le 4 avril à Paris.

Il a fait part de son « *indignation devant cette manifestation morbide* » qui « *commercialise la torture* » comme l'ont écrit plusieurs associations et « *est outrageante à l'égard de la mémoire des êtres humains qui ont été victimes de la torture* ».

Cette vente était organisée par la maison Cornette de Saint-Cyr à la demande de la famille de Fernand Meyssonier, décédé en 2008, qui a procédé à 198 exécutions judiciaires en Algérie en 1957 et 1962.

Jean-Pierre Sueur avait été alerté à ce sujet par plusieurs associations de défense des Droits de l'Homme.

L'Agence France-Presse a rendu publique la position de Jean-Pierre Sueur ce vendredi 30 mars en début d'après-midi.

Le ministre de la culture, Frédéric Mitterrand a également demandé dans l'après-midi que la vente soit annulée.

Le commissaire-priseur Bernard Cornette de Saint-Cyr a décidé le 30 mars dans la soirée de « *suspendre* » cette vente aux enchères (cf. la dépêche AFP de 20h44).

A la suite de quoi, Jean-Pierre Sueur a déclaré : « *Il faut obtenir non seulement la "suspension" de cette vente aux enchères mais aussi son "annulation"* ».

>> [La dépêche AFP du 30 mars à 16h17, reprise par lenouvelobst.com](#)

>> [La dépêche AFP du 30 mars à 20h44 \(reprise par lacoix.com\)](#)

>> [La République du Centre du 31 mars 2012](#)

>> [Toute la revue de presse sur Google Actualités](#)

.